

# Le sentier de la Butte de Vergy



Une randonnée proposée par jprum

De côtes en combes, prenez de l'altitude ! Hautes-Côtes et Côte de Nuits... Gevrey-Chambertin... De grands noms qui sonnent pour l'évocation d'un célèbre vignoble et de ses Grands Crus... et celui d'un patrimoine naturel varié et méconnu ! Un environnement généreux où prospèrent une faune et une flore riches et diversifiées.

|                         |          |                         |                      |
|-------------------------|----------|-------------------------|----------------------|
| <b>Durée</b>            | 5h 00    | <b>Difficulté</b>       | Moyenne              |
| <b>Distance</b>         | 14,33 km | <b>Retour au départ</b> | Oui                  |
| <b>Dénivelé positif</b> | 325 m    | <b>Activité</b>         | Pédestre             |
| <b>Dénivelé négatif</b> | 325 m    | <b>Commune</b>          | Reulle-Vergy (21220) |
| <b>Point haut</b>       | 516 m    |                         |                      |
| <b>Point bas</b>        | 321 m    |                         |                      |

## Description

Stationnement sur le parking de l'église de Vergy, sur le GR®7 balisé Blanc et Rouge.

(D/A) Contourner l'église en longeant le cimetière et s'engager sur un sentier qui monte à la [Butte de Vergy](#) (table d'orientation). Poursuivre le long de la crête (ruines du Château du Sire de Vergy).

(1) Au Sud de cette crête, arriver aux Ruines du Monastère de Saint-Vivant.

Quitter le GR® et descendre vers Curtil-Vergy en suivant la petite route qui vire à droite en épingle à cheveux.

(2) Traverser le village et prendre tout droit en lisière de forêt. Virer à droite et poursuivre jusqu'au village de Segrois, orientation Sud-Est.

(3) Traverser le village et continuer jusqu'à Villars-Fontaine.

(4) Traverser ce village et contourner par la droite la Montagne de Villars (commun avec le sentier Batier). Passer en lisière de la Forêt de Villars-Fontaine et atteindre Concoeur au Nord-Est.

(5) Dans ce hameau, prendre la route sur la gauche, passer près du cimetière et atteindre Corboin par la D109.

(6) Quitter la route, emprunter le chemin goudronné puis caillouteux et passer sous la ligne électrique.

(7) Quitter le sentier qui mène au Château d'entre Deux Monts pour prendre sur votre gauche. Rejoindre la sommière de Mantuan à 900m environ et la suivre à droite sur environ 600m.

(8) Prendre à gauche, avant la ligne à haute tension en quittant l'Allée Forestière de Mantuan. Tourner à droite, passer sous la ligne électrique et suivre pendant environ 1,5km un chemin qui conduit jusqu'à [Reulle-Vergy](#).

(9) En retrouvant le GR®7, obliquer vers le Sud-Ouest pour rejoindre le parking de l'église (D/A).

## Points de passage

- D/A Parking de l'église de Vergy**  
N 47.180717° / E 4.890165° - alt. 460 m - km 0
- 1 Ruines du Monastère de Saint-Vivant**  
N 47.172221° / E 4.885844° - alt. 449 m - km 1.11
- 2 Curtil-Vergy**  
N 47.169568° / E 4.888886° - alt. 353 m - km 2.15
- 3 Segrois**  
N 47.160008° / E 4.893073° - alt. 330 m - km 3.87
- 4 Villars-Fontaine**  
N 47.149342° / E 4.891666° - alt. 324 m - km 5.13
- 5 Concoeur**  
N 47.163861° / E 4.919438° - alt. 398 m - km 8.6
- 6 Corboin**  
N 47.169774° / E 4.918627° - alt. 409 m - km 9.29
- 7 Quitter sentier Château d'Entre Deux Monts**  
N 47.17577° / E 4.917776° - alt. 475 m - km 10.11
- 8 Quitter l'Allée Forestière de Mantuan**  
N 47.182491° / E 4.910062° - alt. 509 m - km 11.39
- 9 Reulle-Vergy**  
N 47.18689° / E 4.896427° - alt. 419 m - km 13.46
- D/A Parking de l'église de Vergy**  
N 47.180724° / E 4.890133° - alt. 460 m - km 14.33

## Informations pratiques

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-le-sentier-de-la-butte-de-vergy/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

### Préparation de sa randonnée



#### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



#### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



#### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



#### PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

### Comportement pendant la randonnée



#### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



#### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



#### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



#### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



#### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



#### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



#### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



#### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public**, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**